



# CCIGinfo

Mensuel de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

## Formation

La conseillère d'État chargée du DIP était à la Chambre pour une conférence passionnante. Rencontre. **PAGE 3**

## Durabilité

L'Association Bevel ON prône la durabilité comme source de croissance économique. Compte rendu. **PAGE 4**

## Innovation

La FONGIT a annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat financier et stratégique. CCIGinfo y était. **PAGE 6**



**IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PRÉPARER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE**

- N°1 en Suisse
- 2000 produits
- 20 agences
- 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22  
pme@remicom.com

**REMI(COM)**  
LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

**www.remicom.com**

## Santé

# Quelles réformes pour notre système de santé ?

Pour améliorer notre système de santé, il est essentiel d'adopter une vision globale qui intègre les avantages sociaux sous l'angle coûts/bénéfices. Des experts médicaux et politiques en ont débattu lors d'une conférence exclusive qui s'est tenue à l'Hôtel Warwick le 29 octobre à Genève. Éléments de réponses avec **Raymond Loretan**, président du Conseil d'administration de Swiss Medical Network, et **Jérôme Cosandey**, directeur romand d'Avenir Suisse.



Raymond Loretan

### Quelles réformes prioritaires proposez-vous pour améliorer l'efficacité du système de santé suisse ?

Trois mesures concrètes : tout d'abord laisser jouer la concurrence entre les prestataires de soins en renforçant la transparence et la

comparaison sur la base d'indicateurs de qualité centrés sur les résultats (« outcome »). Ensuite, mettre en place des soins intégrés, centrés sur le médecin de famille et axés sur la prévention et l'hôpital à la maison. Enfin, sortir du financement des prestations à l'acte qui entraîne une surconsommation des soins, en passant à un système de capitation.

### L'idée d'une caisse publique pourrait-il rendre le système de santé plus efficace et en réduire les coûts ?

Essayons ! Elle sera en concurrence avec les caisses privées, nous pourrions comparer les résultats et en tirer des conclusions. En revanche,

une caisse unique cantonale telle que proposée par une initiative du Canton de Genève n'est pas réaliste. Un monopole s'oppose à la liberté de choix et une caisse fonctionnarisée sera incapable de contenir des frais de gestion à 5 % comme y sont contraintes les caisses privées.

### Dans le contexte des réformes discutées, comment voyez-vous le rôle des hôpitaux privés dans le système de santé suisse ?

Un aiguillon : dans un système de santé surréglementé, ces acteurs restent les plus agiles et réactifs. Leur survie ne dépend pas de l'oreiller de paresse des subventions mais de la qualité et de

l'économicité des soins. À l'image de Genève, ils démontrent leur excellence également dans les services de base comme les urgences, les soins intensifs et la médecine spécialisée. Ils stimulent la concurrence avec le secteur public, leur prise en charge étant plus flexible, de haute qualité et surtout à un prix inférieur aux hôpitaux publics, comme le confirme régulièrement le Surveillant des prix. Mais ils sont aussi les initiateurs de partenariats public-privé pour créer de nouveaux modèles de coopération.

### Comment Swiss Medical Network collabore-t-il avec les autres acteurs du système de

### santé, notamment les assureurs, pour améliorer l'accès aux soins tout en maîtrisant les coûts ?

Notre vision est de développer d'ici à 2030 des régions de réseaux de soins intégrés dans toute la Suisse, où le prestataire de soins, l'assureur et si nécessaire le canton partagent le même compte de pertes et profits. Dans l'arc jurassien, nous avons créé une société anonyme – le réseau de l'Arc – à parts égales avec le canton de Berne et l'assurance Visana : une première ! On passe d'un cercle vicieux à un cercle vertueux. Ce modèle fonctionne à satisfaction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans l'arc jurassien et les premiers résultats sont encourageants. Pour preuve, la prime de notre pro-

suite page 2

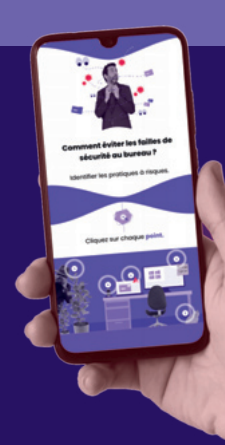
**SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ**

**FORMEZ VOS ÉQUIPES !**

Toutes les thématiques clés de la cybersécurité en 12 modules e-learning de 10 minutes

“ Décalé ” “ Ludique ” “ Efficace ”

Infos et bande-annonce : <https://eskills.ch/cybersecurite>  
Contact : [hello@eskills.ch](mailto:hello@eskills.ch) ou 022 700 12 01



VINCENT SUBILIA  
Directeur général



# Décentralisons et innovons pour maîtriser les coûts

Les coûts de la santé explosent en Suisse et les solutions traditionnelles semblent inopérantes. Certains prônent une gestion centralisée pour réduire les dépenses, mais cette approche uniformisée est une fausse bonne idée. Centraliser, c'est croire qu'une solution unique peut résoudre les défis d'un système aussi complexe. En stimulant la concurrence entre assureurs et prestataires, la décentralisation favorise l'innovation et l'efficacité.

Soyons clairs : opposer qualité des soins et maîtrise des coûts n'est pas une fatalité. Il est possible d'allier les deux, pour autant que de véritables réformes structurelles soient entreprises. Les initiatives actuelles qui visent à accroître la transparence et à promouvoir des soins intégrés centrés sur le médecin de famille par exemple sont un bon début. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Ce qu'il faut, c'est aller plus loin et plus vite.

Prenons l'exemple du « réseau de l'Arc » : un modèle qui abandonne le financement à l'acte pour un système de capitation, où les prestataires sont payés par patient et non par prestation. Ce modèle force à repenser l'utilisation des ressources, incite à la prévention plutôt qu'à la surconsommation de soins et pourrait enfin stabiliser les primes d'assurance. Dans ce système, prestataires, assureurs et cantons partagent les mêmes intérêts financiers. Ce n'est plus chacun pour soi, mais tous pour un.

En outre, les hôpitaux privés doivent être le fer de lance de cette nouvelle dynamique. Agiles, réactifs, ils offrent des soins de haute qualité à des coûts inférieurs à ceux des hôpitaux publics. Moins dépendants des subventions, ils stimulent la concurrence et montrent la voie vers un système de santé plus agile et surtout plus efficace.

En d'autres termes : la centralisation et la caisse unique est une voie sans issue. Une solution bureaucratique à un problème qui demande flexibilité et innovation. La Suisse doit miser sur la décentralisation et la concurrence pour relever les défis d'un système à bout de souffle. Nous avons les outils, les modèles et les idées pour mieux faire. Il est temps de passer à l'action.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

duit d'assurance VIVA n'a pas augmenté pour 2025 ! Nous venons d'annoncer la création d'une nouvelle région dans le Tessin dès 2025. Pour Genève, nous avons initié un contact avec le ministre de la Santé pour explorer les contours d'un tel modèle et le réaliser « asap ».



Jérôme Cosandey

À votre avis, le système de santé par le bas représente-t-il une solution pertinente et viable ?

J'en suis convaincu. Une organisation décentralisée favorise la concurrence entre les cantons, les assureurs et les fournisseurs de prestations, et encourage ainsi l'innovation. Les initiatives pour de nouveaux modèles de soins intégrés sur la Côte lémanique ou dans le Jura bernois, tout comme les

modèles alternatifs d'assurance, le démontrent. Inversement, les projets bloqués depuis des dizaines d'années (dossier électronique du patient, nouveau tarif Tardoc ou EFAS) sont tous pilotés de la Berne fédérale où les intérêts des lobbies jouent un rôle plus important que dans les cantons, où les circuits de décisions sont courts.

Mais un système piloté par le haut éviterait les doublons et coûterait moins cher ?

Si on imposait à toute la population d'avoir des chaussures pointure 43, on réaliserait des économies d'échelles qui permettraient de baisser les coûts. Mais est-ce que la population serait mieux chaussée ? Il n'y a rien de plus cher qu'un système de santé qui ne répond pas aux besoins de la population.

Les partisans d'un pilotage centralisé du système de santé pensent souvent que c'est le meilleur modèle (c'est-à-dire celui qu'ils préfèrent) qui s'imposera dans toute la Suisse. Mais ce sera surtout celui qui récolte le plus large soutien des lobbies et des partis qui sera choisi. Pas sûr qu'un modèle unifié basé sur les besoins des Genevois ou des Zurichois plaise aux citoyens des

régions moins urbaines, qui aujourd'hui profitent de primes plus basses.

Plutôt que de chercher à piloter le système, le monde politique devrait avant tout mettre en place les conditions cadre pour permettre aux fournisseurs de prestations et aux financiers (assureurs et cantons) de proposer des modèles qui garantissent une meilleure qualité de la prise en charge.

Qualité des soins et rentabilité sont compatibles, selon vous ?

Non seulement elles sont compatibles, mais elles vont souvent de pair. Une meilleure qualité permet d'éviter les réhospitalisations ou des complications qui forcent à garder les patients plus longtemps à l'hôpital, par exemple. Une meilleure qualité signifie aussi une meilleure satisfaction des patients, qui recommanderont les médecins à leurs proches. Enfin, une meilleure qualité signifie des patients plus reconnaissants, ce qui se reflète sur la motivation du personnel soignant, et donc sur sa productivité. Ce n'est pas la qualité qui coûte chère, mais le manque de qualité. ■

## Délégation économique genevoise

### Deux jours pour renforcer les liens avec nos voisins

La CCI France Suisse et la CCIG proposent les 5 et 6 décembre prochains une délégation à Lyon pour plonger au cœur de l'écosystème d'affaires de cette métropole à l'économie florissante.

Le 5 décembre, la délégation entamera la journée avec un échange à la CCI Lyon Métropole, suivi de la présentation de thèmes tels que le territoire métropolitain, les spécificités sectorielles et l'attractivité. L'après-midi sera consacrée à la visite de l'accélérateur H7 et à des rencontres avec des start-up lyonnaises. Cette première journée se terminera par un dîner et des moments de réseautage.

Le lendemain, les participants visiteront le quartier de la Confluence, rencontreront des représentants de la BCGE France et échangeront avec des sociétés suisses implantées à Lyon. La délégation se terminera en début d'après-midi.

Ce programme permettra de renforcer les liens économiques et d'encourager les opportunités d'affaires entre Genève et Lyon. ■



INTERNATIONAL  
INSTITUTE  
IN GENEVA

## START YOUR INTERNATIONAL CAREER IN GENEVA

DOUBLE DEGREE  
with UK University and Boston University (USA)

BACHELOR AND MASTER  
PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science

IIIG.CH in YouTube Instagram Facebook



Formation

# Les métiers de demain vus par Anne Hiltpold

La rencontre avec la conseillère d'État chargée du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a porté sur la formation à Genève. **Anne Hiltpold** a partagé sa vision sur les métiers de demain et a évoqué de quelle manière la formation professionnelle évoluera pour correspondre aux besoins de l'économie. Nous lui avons posé trois questions.



Anne Hiltpold a partagé sa vision sur les métiers de demain.

**Comment prévoyez-vous d'adapter le système éducatif genevois pour préparer les étudiants aux métiers qui n'existent pas encore, mais qui pourraient émerger dans les cinq à dix prochaines années ?**

En Suisse, nous avons la chance d'avoir un système éducatif performant et adaptable, surtout dans le domaine de la formation professionnelle. Nous pouvons créer de nouvelles filières assez rapidement, les ajuster, allonger la durée selon les besoins de l'économie et des entreprises. Il existe également un volet d'information pour nos jeunes, avec l'orientation scolaire au cycle. Tous les élèves du cycle suivent un cours d'orientation qui leur présente les différents métiers. Nous avons également un magazine, « Le génie des métiers, journal

de la formation professionnelle », envoyé à tous les parents pour informer les jeunes sur les différentes filières. Enfin nous sommes en lien, et c'est très important, avec les milieux économiques, comme la CCIG, pour comprendre les attentes et les besoins des professionnels en matière de formation.

**Quelle est votre stratégie pour développer la culture de l'apprentissage tout au long de la vie chez les jeunes Genevois, afin qu'ils restent employables sur un marché du travail en constante évolution ?**

D'abord, il faut faire comprendre aux jeunes qu'ils ont besoin d'un titre, car aujourd'hui, pour trouver un emploi, il faut une certification. Ensuite, on leur explique qu'ils devront continuer à se former tout

au long de leur vie. C'est normal et c'est en train de devenir indispensable, étant donné que les métiers évoluent très rapidement. Nous-mêmes, nous montrons l'exemple en continuant à nous former tout au long de notre vie. Nous prévoyons des formations continues pour les adultes, et expliquons aux jeunes que c'est aussi ce qui les attend.

**Comment votre département compte-t-il aborder la question de l'égalité dans la préparation aux métiers du futur pour s'assurer que tous les jeunes Genevois aient des chances d'accéder à ces opportunités ?**

Notre axe de communication repose entièrement sur l'égalité d'accès aux professions. Nous avons à cet égard des plans d'action pour lutter contre les stéréotypes dans certains métiers. Ainsi, les jeunes filles sont encouragées à s'orienter vers des filières techniques avec le plan MINT, et les jeunes garçons à envisager des métiers dans les soins et l'accompagnement avec le plan CARE. Nous travaillons donc sur l'égalité d'accès dans ces différents domaines. Enfin, il y a la journée « Futur en tous genres » qui aide à briser les stéréotypes, durant laquelle les filles découvrent le métier de leur père et les garçons celui de leur mère. ■

Droit

## Promouvoir Genève comme capitale internationale du droit



M<sup>e</sup> Sandrine Giroud

La Geneva International Legal Association (GILA) vient d'être fondée afin de promouvoir Genève comme capitale internationale du droit et des services juridiques. Comment ? En mettant en valeur l'expertise juridique locale et en renforçant l'attractivité du droit suisse à l'échelle internationale. Inspirée de modèles similaires à Londres, Paris ou Singapour, la GILA ambitionne de valoriser ces services comme moteurs de développement social et économique en facilitant les échanges entre acteurs juridiques et économiques locaux et internationaux. Présidente de l'association et Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Genève, M<sup>e</sup> Sandrine Giroud nous en dit plus.

**Genève, capitale internationale du droit ? Que compte faire la GILA pour y arriver ?**

Avec ses secteurs économiques phares - finance, négoce de matières premières, industrie, technologie de l'information et organisations internationales -, Genève est déjà un centre majeur pour les affaires internationales. À travers la Geneva International Legal Week (GILW), la GILA vise à mettre en valeur l'expertise juridique locale, des études d'avocats aux juristes d'entreprises, en passant par les fournisseurs de services juridiques, notamment en matière de digitalisation. La GILA aspire aussi à promouvoir les avantages d'un droit suisse particulièrement adapté aux relations contractuelles.

**Cela justifie-t-il l'introduction de l'anglais dans le traitement des litiges ?**  
Oui, l'introduction de l'anglais comme langue procédurale est un

pas nécessaire pour s'adapter à la réalité des litiges internationaux, où l'anglais est souvent la langue des affaires et donc du dossier de la procédure. La GILA ne cherche pas à faire fi du plurilinguisme suisse mais à offrir une plus grande efficacité dans le traitement de contentieux commerciaux internationaux. D'ailleurs, les modifications du Code de procédure civile, introduites à l'initiative des deux Ordres d'avocats les plus importants en Suisse, Genève et Zurich, limitent la possibilité d'utiliser l'anglais comme langue de procédure uniquement pour les litiges commerciaux et internationaux. Cette possibilité est une option que les cantons peuvent mettre en œuvre. Zurich le fera en principe dès 2026 et les autorités genevoises réfléchissent à la question.

**Quels résultats espérez-vous obtenir dès la première édition de la GILW ?**  
La GILW 2025 se tiendra du 10 au 12 mars prochains, entre l'Auditorium de la FER Genève et différents sites. Elle ambitionne de créer une plateforme de référence pour les échanges juridiques internationaux, attirant une audience diversifiée de professionnels du droit et d'entreprises. L'objectif est de positionner Genève comme un centre incontournable pour la résolution des litiges internationaux et d'accroître la visibilité du droit suisse, en établissant des partenariats durables entre les différents acteurs présents lors de l'événement.

**La GILA bénéficie du soutien de la CCIG. Vincent Subilia a le plaisir de siéger au sein de son Comité. ■**

Rencontre d'exception

## Dîner avec l'ambassadeur des États-Unis en Suisse et au Liechtenstein



Le 30 octobre, la CCIG a eu le privilège d'organiser à l'Hôtel Beau-Rivage à Genève un dîner d'échanges et de dialogues enrichissants avec **Son Excellence Scott Miller**, ambassadeur des États-Unis en Suisse et au Liechtenstein.

Lors de cette rencontre exceptionnelle, nos Membres ont pu découvrir la vision de l'ambassadeur Miller sur les relations économiques et commerciales entre la Suisse et les États-Unis, le rôle des entreprises suisses sur le marché américain, la Confédération étant le 7<sup>e</sup> investisseur étranger aux États-Unis, ainsi que les opportunités qui en découlent pour les entreprises genevoises. La Chambre remercie chaleureusement Son Excellence pour son engagement et sa venue, ainsi qu'à tous les participants à cette soirée ! ■

Mobilité

## Avenir des transports

Le 31 octobre, la CCIG a eu l'honneur d'accueillir le conseiller fédéral **Albert Rösti** pour une manifestation consacrée à l'avenir des transports dans l'Arc lémanique.



En plein cœur du quartier de l'Étang, le conseiller fédéral responsable du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), a souligné l'importance cruciale de développer à la fois les infrastructures routières et ferroviaires afin de répondre aux enjeux de notre région. Un grand merci aux intervenants de la table ronde pour leurs riches échanges, ainsi qu'à tous les participants pour leur présence. ■

Durabilité

# Entreprises durables = croissance économique



Présidée par Inna Malaia (à dr.), l'association Bevel On aide les réfugiés à créer des entreprises.

Le 7 octobre dernier, la conférence organisée par l'association Bevel ON et Leidar, avec la collaboration de la CCIG, a réuni des experts pour discuter de la manière dont les entreprises, notamment les PME, peuvent allier durabilité et croissance économique à travers des initiatives à impact social.

**Des partenariats public-privé**  
La conférence a souligné l'importance des partenariats public-privé pour relever des défis sociétaux tels que les pénuries de main-d'œuvre, l'intégration des réfugiés et des logements abordables. Ces partenariats encouragent des solutions innovantes qui bénéficient à la fois au bien-être social et à la croissance économique. Les entreprises sont appelées à collaborer avec les secteurs public et associatif, notamment en matière de formation et d'employabilité des groupes vulnérables.

**Une solution pour élargir les initiatives sociales**  
Le financement mixte, avec des ressources publiques et privées, est un moyen d'élargir les projets sociaux, en particulier pour les groupes marginalisés. Ce modèle permet de réduire les risques pour les investisseurs privés et de financer des projets à grande échelle comme la lutte contre la pauvreté.

**La responsabilité sociale comme stratégie commerciale**  
Les orateurs ont insisté sur l'intégration de la responsabilité sociale dans les stratégies d'entreprises. Celles qui adoptent des pratiques allant dans ce sens attirent mieux les talents et gagnent en confiance. Les consommateurs sont de plus en plus prêts à payer davantage pour des produits issus d'entreprises engagées dans des pratiques éthiques.

**Des stratégies centrées sur les communautés**  
Il a été recommandé aux entreprises d'adopter une approche régionale pour résoudre les problèmes sociaux, en s'engageant avec les communautés locales et en répondant à leurs besoins. L'accent a été mis sur le développement d'économies régénératives qui profitent à la fois aux communautés et à l'environnement.

**Gouvernance d'entreprise et rapports ESG**  
Selon les orateurs, avec l'évolution des réglementations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance), les entreprises doivent adopter des pratiques responsables tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement et dans leurs interactions avec les communautés. La transparence dans les rapports ESG est essentielle pour aligner les rendements financiers avec des résultats sociaux positifs.

**Confiance et engagement**  
La confiance des consommateurs et l'engagement des employés sont des moteurs importants de la performance des entreprises. Les marques qui montrent un engagement envers la durabilité sociale sont mieux placées pour attirer la loyauté des clients et bénéficier d'un avantage concurrentiel. Les orateurs ont conclu que, grâce à l'intégration de pratiques socialement durables, Genève peut non seulement continuer à prospérer économiquement, mais aussi devenir un exemple d'inclusion et de résilience. ■

Économie circulaire



# « Cradle to cradle » : une solution prometteuse pour la construction

L'économie circulaire constitue une solution prometteuse pour réduire l'empreinte carbone et valoriser les déchets. Drees&Sommer propose l'approche « cradle to cradle » (du berceau au berceau) dans les projets de construction.

40 % des émissions de CO<sub>2</sub> sont causés par le secteur immobilier. 60 % des déchets sont générés par l'industrie de la construction. Un bâtiment émet plus de CO<sub>2</sub> durant sa construction que pendant les soixante premières années de son exploitation. La rénovation d'un bâtiment existant permet d'économiser plus de 70 % d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à la construction d'un bâtiment neuf. Les matières premières sont limitées et leur consommation globale augmente de manière exponentielle.

Développée conjointement par un architecte américain et un chimiste allemand, la méthodologie « cradle to cradle » part du principe que le choix des matériaux et les méthodes de construction doivent s'inspirer des processus de la nature où chaque composant, réutilisé à l'infini, devient un nutriment pour un autre composant.

De sa conception à son décommissionnement, un objet immobilier doit être pensé sur tout son cycle de vie, c'est-à-dire comme un stock de matériaux qui ont vocation à être réutilisés, avec des quantités et une qualité rigoureusement tenues à jour grâce à la création d'un « jumeau » digital contenant toutes les informations à même d'en faciliter la valorisation et le réemploi.

En outre, ces matériaux doivent être sans danger pour l'être humain, séparables, démontables et recyclables, et ne doivent être notamment ni cloués ni collés.

Enfin les aménagements intérieurs, qui peuvent par ailleurs être loués, offrent un potentiel intéressant pour l'économie circulaire avec le réemploi d'aménagements existants. ■

[www.dreso.com/ch/fr](http://www.dreso.com/ch/fr)

Commerce international

# Accord de coopération entre la CCIG et la Chambre de l'économie numérique de Dubaï



Vincent Subilia et S.E. Mohammad Ali Rashed Lootah lors de la signature de l'accord.

La CCIG et la Chambre de l'économie numérique de Dubaï (l'une des trois Chambres opérant sous la houlette des Chambres de Dubaï) ont signé le 24 octobre dernier un accord de coopération, marquant un tournant dans les relations économiques entre ces deux institutions.

Cet accord vise à stimuler les opportunités commerciales et à faciliter l'investissement bilatéral entre Genève et Dubaï. Les principaux domaines de coopération incluent les technologies numériques, les énergies propres, la santé, l'éducation ainsi que le commerce et le financement des matières premières. L'innovation étant l'un des axes stratégiques de la CCIG.

Signé par Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, et S.E. Mohammad Ali Rashed Lootah, président et directeur général des Chambres de Dubaï, en présence de S.E. Arthur Mattli, ambassadeur de Suisse aux Émirats, de S.E. Angelica Schempp, consul générale et responsable du Swiss Business Hub, de Michael Lane, président du Swiss-Emirati Business Council, et d'Edoardo Giudice, ambassadeur de la CCIG et cofondateur de Virtuosis, cet accord mettra en place une plateforme permettant aux entreprises genevoises d'explorer le marché dubaïote et vice versa.

Pour Vincent Subilia, cet accord renforce les liens historiques avec un acteur clé de l'innovation à Dubaï. De son côté, S.E. Mohammad Ali Rashed Lootah a affirmé que cet accord va favoriser une croissance économique durable sur les deux marchés. L'accord est effectif pour une durée initiale de cinq ans, avec possibilité de renouvellement.

En outre, le 31 octobre, lors de son 5<sup>e</sup> Market Focus de l'année, la CCIG a eu le plaisir d'accueillir des experts de l'industrie des Émirats afin de présenter les opportunités commerciales qu'offre ce marché, notamment en présence de Jasim Alabdouli, consul général des EAU à Genève. ■



## À louer

Rue Emma-Kammacher 9, Meyrin

### Locaux logistiques, ateliers et bureaux.

- Surface logistique dès 1'507 m<sup>2</sup> avec lumière naturelle, équipée de sprinkler et de racks
- Ateliers et surfaces de stockage de 1'930 m<sup>2</sup> divisibles
- Bureaux aménagés de 300 m<sup>2</sup> divisibles avec terrasse
- Monte-charges de 6 tonnes
- Quais de déchargement
- Places de parc disponibles

Anne-Pascale Marchand

+41 22 707 46 66

[apm@spgpartner.ch](mailto:apm@spgpartner.ch)



## Finance

# Bilan, enjeux et perspectives : l'analyse de Genève Place Financière

Le 17 octobre dernier s'est tenue la conférence de presse annuelle de la Fondation Genève Place Financière. [Denis Pittet](#) et [Édouard Cuendet](#), respectivement président et directeur de la Fondation, ainsi que [Xavier Oberson](#), membre du Conseil de Fondation, ont abordé les enjeux d'un secteur solide et stable, malgré l'évolution géopolitique et une conjoncture mondiale peu dynamique.



Également membre du Conseil économique de la CCIG, [Denis Pittet](#) s'est appuyé notamment sur l'enquête conjoncturelle 2024 menée par la Fondation pour déclarer que la place financière genevoise demeure un pilier stable de l'économie. Face aux enjeux géopolitiques et à une conjoncture peu dynamique, les acteurs financiers et bancaires font preuve de solidité, de lucidité et de vigilance. Solidité car le secteur génère 38 000 emplois à valeur ajoutée et contribue largement au PIB cantonal (12,9 %). De plus, 60 % des Suisses ont une opinion favorable du secteur, malgré l'annonce très médiatisée de la reprise de Credit Suisse par UBS. Les banques sont toujours perçues comme un employeur important. Lucidité face à une évolution géopolitique complexifiée.

Dans une branche fortement orientée vers l'international, les risques revêtent une dimension incontournable dans la prise de décision. 59 % des entreprises estiment en effet qu'ils constituent une préoccupation constante des conseils d'administration. Vigilance face aux développements des conditions cadre optimales que sont l'accès au marché européen, la réglementation et la fiscalité. Pour y répondre, la Fondation Genève Place Financière a identifié trois axes résumés sous l'acronyme des « 3A » : accès au marché européen, avec une approche dite « spécifique aux établissements », attractivité, avec une fiscalité incitative aux niveaux international, national et local, et Artificial Intelligence, avec des défis mais aussi des opportunités.

[Édouard Cuendet](#) a présenté les résultats de l'enquête conjoncturelle



2024 réalisée auprès des banques et gestionnaires de fortune de la place. Avec 80 banques présentes, le secteur continue de jouer un rôle clé dans l'économie, bien que sa contribution au PIB cantonal ait légèrement baissé, passant de 13,1 % en 2022 à 12,9 % en 2023. Concernant l'emploi, une légère augmentation du nombre de postes dans les banques (17 639 personnes contre 17 371 en 2022) est toutefois à relever. Le chômage dans le secteur a légèrement progressé, avec 368 personnes inscrites, contre 306 l'année précédente.

En termes de résultats financiers, les réponses des établissements de plus de 50 employés montrent une grande disparité, certains affichant une hausse, tandis que d'autres ont vu leurs bénéfices chuter de plus de 15 %. Cette tendance est liée à l'augmentation des charges salariales et des frais généraux, ainsi qu'à la hausse des investissements en infrastructures, particulièrement dans l'informatique. À noter le faible impact des sanctions contre la Russie sur la marge des affaires. La gestion de fortune, quant à elle, reste solide, avec 1 392 milliards de francs d'actifs sous gestion fin 2023, en hausse de 6,9 %. La Suisse continue de devancer Hong Kong et Singapour avec 2 600 milliards de dollars d'actifs étrangers. Les perspectives pour 2025 sont marquées par une attente de stabilité, avec une croissance modérée et une reprise progressive de l'économie mondiale.

Enfin, [Xavier Oberson](#) a abordé les enjeux fiscaux, en particulier le projet de l'OCDE de 2019 focalisé sur deux piliers, suite au programme



« Base Erosion Profit Shifting » (Transfert de bénéfices en cas d'érosion de la base d'imposition). Le pilier 1, qui vise une nouvelle répartition des taxes sur les grandes

entreprises multinationales, rencontre des difficultés, notamment en raison de la position des États-Unis. Le pilier 2 concerne le taux d'imposition minimum de 15 % sur les entreprises, affichant plus de 750 millions de francs de chiffre d'affaires. Les pays en développement estiment de leur côté ne pas être suffisamment entendus par l'OCDE et soutiennent une position plus importante de l'ONU en matière fiscale. En ce qui concerne le droit fiscal fédéral, la création d'une taxe sur les transactions financières pour financer l'AVS n'est pas utile car elle existe déjà.

De même, l'initiative des Jeunes socialistes de créer un impôt fédéral sur les successions de plus de 50 millions de francs à un taux de 50 %, qui sera soumise à votation en 2026, pose selon Xavier Oberson la question de la capacité participative. Si l'intelligence artificielle peut être vue comme un facteur de transformation de l'administration fiscale, son utilisation soulèvera des questions éthiques sur les droits des contribuables. Un débat est en cours sur la taxation de l'IA, avec des visions opposées sur son impact sur l'emploi. ■



# Choisir, c'est agir.

 Notre contribution au développement d'une électricité plus verte et locale.



Découvrir des projets soutenus par le Fonds Vitale Vert pour la biodiversité et l'innovation : [sig-ge.ch/fonds-evv](https://sig-ge.ch/fonds-evv)

## LE POINT SUR L'ARBITRAGE

## Combien de temps dure une procédure d'arbitrage en Suisse ?

À l'issue d'une procédure d'arbitrage, le tribunal arbitral rend une sentence qui tranche le litige. Dans deux tiers (environ 66 %) des procédures d'arbitrage introduites au Swiss Arbitration Centre durant les quatre dernières années, la sentence a été rendue en moins d'un an.

Le Règlement suisse d'arbitrage international prévoit même une procédure accélérée, selon laquelle la sentence doit être rendue dans un délai de six mois par un arbitre unique. Cette procédure s'applique chaque fois que les parties en ont convenu ou que le montant litigieux n'excède pas un million de francs.

En principe, une sentence arbitrale est définitive. Lorsque le siège de l'arbitrage se trouve en Suisse (ce

qui peut être convenu entre les parties), les parties ont un délai de 30 jours pour déposer un recours directement auprès du Tribunal fédéral. Les motifs de recours sont cependant très limités et les parties peuvent aussi convenir, par un accord écrit, d'exclure toute possibilité de recours.

La durée moyenne d'une procédure de recours devant le Tribunal fédéral est d'environ six mois, durée très courte en comparaison internationale. Il en résulte une réduction importante des frais globaux de l'arbitrage, car ces derniers dépendent essentiellement du facteur temps.

Le Tribunal fédéral ne revoit en principe pas les faits établis par le tribunal arbitral. Il adopte en outre une pratique restrictive et il est très

rare qu'un recours contre une sentence arbitrale soit admis. Ces dernières années, le Tribunal fédéral a admis 7 % seulement des recours qui lui ont été soumis.

À noter que le but d'un recours n'est pas de « refaire le procès » mais de s'assurer que l'arbitrage s'est déroulé correctement. Ce contrôle judiciaire restreint permet ainsi aux parties de régler rapidement leur litige, devant une seule instance, tout en s'assurant que les garanties fondamentales de procédure soient respectées.

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. *Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration.* ■



■ CONTACT ET INFORMATIONS :

[www.swissarbitration.org/](http://www.swissarbitration.org/) ou [centre@swissarbitration.org](mailto:centre@swissarbitration.org)

## LA CHAMBRE AU FIL DU TEMPS

## Cette année-là... 1948



Le saviez-vous ? Cette rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Prévu par la convention du 7 mai 1912 conclue entre la Confédération et le canton de Genève, et rappelé par l'accord du 19 février 1924 et la convention du 25 avril 1950, le raccordement Cornavin-Annemasse figurait (déjà) dans le troisième et dernier Cahier des (nombreuses) Revendications genevoises adressé au Conseil fédéral le 28 février 1939 (v. aussi CCIGinfo n°3 d'avril 2024). Dès 1948, la Chambre de commerce voue toute son énergie à la réalisation de cet objectif.

En 1959, après une étude menée par une commission multisectorielle, la Chambre se prononce favorablement sur le projet de raccordement ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives. Les CFF tenteront en vain de promouvoir à leur avantage une autre liaison entre Cornavin et l'aéroport, laissant au canton de Genève le soin de supporter les coûts financiers d'un tel projet. En 1963, le Conseil d'État genevois obtient l'approbation unanime du Grand Conseil pour demander officiellement la réalisation du raccordement, malgré l'opposition persistante des CFF. Le projet mettra près de 50 ans à se réaliser (2011-2019) et deviendra le CEVA – Cornavin-Eaux-Vives – Annemasse, rebaptisé LEX, pour « Léman Express ». ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

<https://tinyurl.com/Museedelachambre>

## Innovation

## Un nouveau partenaire stratégique pour la FONGIT

Le 14 octobre dernier, la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) a tenu une conférence de presse conjointe avec le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) pour annoncer un nouveau partenariat financier avec la Fondation Modus, dont le but est de soutenir le développement de solutions en matière de mobilité durable.

Cette collaboration stratégique et financière vise à soutenir des projets de mobilité durable

à travers le Fonds d'Innovation FONGIT (FIF). Conseillère d'État en charge du DEE, Delphine Bachmann a souligné l'importance de ce partenariat public-privé pour soutenir l'innovation et améliorer la qualité de vie des Genevois.

Créée en juillet 2023 à Genève, la Fondation Modus soutient le développement de projets qui concourent au développement de mobilités plus respectueuses de l'environnement et présentant une faible empreinte carbone. Elle s'engage à renforcer l'accompagnement de la FONGIT aux



De g. à dr. : Antonio Gambardella, Delphine Bachmann et Guillaume Drevon.

start-up éligibles. Son directeur, Guillaume Drevon, voit dans ce partenariat une opportunité d'accélérer le développement de solutions innovantes face aux défis de la mobilité durable.

Plateforme de financement aux entrepreneurs, le FIF, jusqu'alors principalement axé sur les start-up de haute technologie, élargit ainsi son champ d'action. Directeur de la FONGIT et membre du Conseil économique de la CCIG, Antonio Gambardella se réjouit de cette évolution qui permettra à l'avenir d'accompa-

gner davantage de projets dans les domaines du numérique et de la durabilité.

Depuis sa création en 1991, la FONGIT est devenue le premier incubateur de start-up en Suisse. Comptant parmi ses principaux partenaires, la CCIG collabore activement avec cette belle institution. ■



LE SKI  
À LA CARTE

skillica

GRAND-MASSIF.COM



Commerce international



# La taxe plastique au Royaume-Uni

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, le Royaume-Uni impose une taxe sur les emballages plastiques qui contiennent moins de 30 % de plastique recyclé. Cette mesure vise à encourager l'utilisation de matériaux recyclés et à réduire l'impact environnemental des emballages. Les entreprises qui produisent ou importent plus de 10 tonnes d'emballages plastiques par an doivent s'enregistrer auprès de l'administration fiscale britannique, HM Revenue & Customs (HMRC), et soumettre une déclaration fiscale tous les trimestres.



Les exportateurs suisses ne sont pas directement soumis à cette taxe, mais ils doivent tenir un registre précis du poids des emballages plastiques et du taux de recyclage, puis fournir ces informations à leurs importateurs britanniques pour qu'ils soient en conformité avec la législation.

Certaines exceptions sont prévues : les emballages contenant au moins 30 % de plastique recyclé sont exo-

nérés de la taxe, tout comme les emballages spécifiques utilisés pour les médicaments, ceux servant au transport de marchandises importées ou encore ceux présents dans les entrepôts d'avions, de bateaux ou de trains. Toutefois, pour être exempté, le volume d'emballages ne doit pas dépasser 10 tonnes par an.

Cette taxe représente une étape importante dans la lutte contre la pol-

lution plastique au Royaume-Uni, car elle encourage les entreprises à adopter des pratiques plus durables et à intégrer davantage de matériaux recyclés dans leurs chaînes de production.

Pour participer au prochain webinaire de la S-GE, le **11 février 2025**, qui proposera un tour d'horizon des règles de durabilité en Europe, il suffit de s'inscrire dès maintenant sur <https://tinyurl.com/4zz988nt>.

## Signature d'un accord de coopération avec la STCC

Le 22 octobre dernier, **Vincent Subilia** était à Dar es Salam, capitale d'une Tanzanie en plein essor, pour y conclure un accord de collaboration entre la CCIG et la Switzerland-Tanzania Chamber of Commerce (STCC), représentée par **Amne Suedi**, avocate et entrepreneur, et **Matthieu Rochat**, respectivement présidente et directeur exécutif.

L'accord a été signé lors d'une réception qui a réuni des entrepreneurs genevois et suisses, aux côtés de S.E. l'Ambassadrice désignée de Suisse, **Nicole Providoli**, et de la Consule de l'Ambassade de Suisse, **Khaterah Massum Panschiri**.

Cette signature a permis de fructueux échanges et des visites captivantes, notamment chez Sucafina, leader mondial du négoce de café basé à Genève et partenaire de la CCIG, grâce à l'accueil de son directeur, **Livio Roth**, ainsi que chez Sika Construction Chemicals Tanzania Ltd., filiale du groupe

mondial Sika actif dans les matériaux de construction depuis 1910 et présente en Tanzanie depuis 2016.

Depuis l'accession au pouvoir de la Présidente **Samia Suluhu Hassan** en 2021, la Tanzanie a opéré une mutation profonde de son économie, encourageant les investissements internationaux et le commerce bilatéral. De plus, la stabilité politique de ce pays du continent africain ainsi que l'importance économique de l'espace indo-pacifique ont suscité un regain d'intérêt pour ce pays de la part des entreprises genevoises et suisses.

En résonance directe avec cet Accord, la CCIG a eu le plaisir d'en accueillir les signataires lors de son 6<sup>e</sup> Market Focus 2024, qui s'est tenu le 5 novembre. La rencontre a permis aux participants d'assister à deux présentations sur les opportunités et les défis qu'offre la Tanzanie, ainsi qu'à deux témoignages d'entreprises suisses, Waka Payments et Life Forestry Group. ■



Vincent Subilia et Matthieu Rochat.

PAROLE d'entrepreneur

L'essentiel en 60 secondes

Découvrez notre nouvelle série vidéo

LA VOIX DES ENTREPRISES GENEVOISES DEPUIS 1865

## A qui transmettre mon entreprise ?

Identifier des repreneurs solides pour la transmission de son entreprise est une étape clé du processus de vente. Il est recommandé au chef d'entreprise, étant donné les enjeux, de faire appel à un conseiller, spécialiste en *Mergers & Acquisitions (M&A)*.

**Le conseiller M&A a pour mission d'accompagner les transactions d'entreprises en maîtrisant le processus de vente dans sa globalité, comme partenaire de l'entrepreneur. L'identification des acquéreurs, l'évaluation de l'entreprise, l'exécution fluide, cadencée et professionnelle du processus sont des éléments déterminants pour aboutir à une transaction aux conditions optimales. "C'est ce que nous appelons la mise en valeur de l'entreprise" explique Arthur Magis, directeur général de la société Dimension SA.**

Parmi les choix se présentant à l'entrepreneur qui souhaite transmettre sa société, deux grandes options sont à considérer :

### La solution interne

Une première approche envisageable consiste à céder l'entreprise à un ou plusieurs membres de la direction ou de la famille sans nécessairement ouvrir la démarche au marché. "Si cette option se présente souvent comme une solution pérenne pour l'entreprise, elle ne garantit pas au vendeur l'obtention des meilleures conditions de vente", relève Arthur Magis. Néanmoins, cette solution s'avère parfois la seule option possible pour trouver un repreneur. Par ailleurs, cette approche nécessite souvent l'implication d'investisseurs pour financer la transaction.

### L'ouverture à l'externe

Il s'agit pour le conseiller M&A de créer un marché d'acquéreurs autour de la société afin de stimuler la demande et d'éviter le piège des discussions bilatérales. Seule une confrontation directe entre l'offre et la demande permet au vendeur d'optimiser les conditions de vente et de connaître la valeur "de marché" de son entreprise. Le recours à un spécialiste est ici nécessaire.



© Lors Von Siebenthal | Dimension SA

Les démarches s'opèrent auprès de deux grandes familles d'acquéreurs :

- Les acquéreurs dits "stratégiques", qui sont des entreprises actives directement dans la même filière ou dans des métiers connexes. Ils bénéficient souvent de synergies intéressantes et d'une bonne connaissance du secteur, leur permettant ainsi d'offrir des conditions attractives pour le vendeur.

- Les investisseurs dits "financiers", représentés notamment par des fonds d'investissement. Il s'agit d'une solution intéressante à considérer sérieusement. Ces acteurs sont en effet impliqués dans un nombre significatif d'opérations en Suisse. La proximité de Dimension SA avec ces intervenants permet de solliciter facilement les partenaires les plus pertinents en connaissance précise de leurs critères d'investissement respectifs.

Seul un expert est en mesure d'évaluer toutes les options à disposition et de définir, au cas par cas, les pistes internes et externes à exploiter.

Spécialiste indépendant de la conduite des processus de vente d'entreprises depuis 1994, Dimension SA, filiale à 100 % de la BCGE, dispose du réseau d'acquéreurs stratégiques et financiers et du savoir-faire lui permettant de garantir à ses clients les meilleures conditions de vente.

### Plus d'informations ?

[info@dimension.ch](mailto:info@dimension.ch)  
021 317 52 10  
[dimension.ch](https://dimension.ch)

Dimension SA, fondée en 1994, est une filiale spécialisée du groupe BCGE.  
[LinkedIn](#)

Agenda

Mercredi 27 novembre 2024 de 8 h 30 à 11 h - CCIG

Événement Partenaire Swisscom

La transformation digitale des PME

Organisation : Swisscom, en collaboration avec la CCIG



Vendredi 29 novembre 2024 de 12 h à 13 h - CCIG

Formation / Conférence

La pollution numérique : comment la mesurer et la réduire en entreprise

Organisation : MIKUJY, en collaboration avec la CCIG



Du jeudi 5 à 8 h au vendredi 6 décembre à 17 h  
Lyon, France

Délégation économique genevoise à Lyon

Organisation : CCI France-Suisse, avec la CCIG



PLATINE

SKYNIIGHT BCGE

Russell Bedford  
taking you further  
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

OR

m3 IMMOBILIER GED - COEURS - IT devillard CGNI swisscom msc

SWISS RISK CARE INSTITUT FLORIMONT BeVisible MEDIAONE

ARGENT

NESPRESSO PROFESSIONAL Allianz Agence générale Jacques Remy PORTS FRANCS ET ENTREPÔTS DE GENÈVE SA Protectas

Vitol JTI integrail Groupe SIG fort MIGROS GENÈVE

BRONZE

HARSCH SUCAFINA LeverX EVERSHEDS SUTHERLAND SWISS

groupe mutuel Hilton GENÈVE HOTEL & CONFERENCE CENTRE FRANK MULLER GENEVE P&G BALESTRAFC

PARTENAIRES

Vendredi 6 décembre 2024 de 8 h 45 à 12 h 30 - CCIG

Formation

Réseaux sociaux avec l'IA

Organisation : Cadschool, en collaboration avec la CCIG



Mardi 10 décembre 2024 de 7 h 30 à 9 h 30 - CCIG

Réseautage

7h30 de la Chambre

Organisation : CCIG



Mardi 10 décembre 2024 de 8 h 30 à 11 h 30 - CCIG

Formation / Atelier

Mesurer et réduire l'empreinte numérique de son entreprise

Organisation : MIKUJY, en collaboration avec la CCIG



Vendredi 24 janvier 2025 de 8 h 45 à 12 h 30 - CCIG

Formation

Publicité Social Ads

Organisation : Cadschool, en collaboration avec la CCIG



Lundi 27 janvier 2025 de 11 h 45 à 13 h 30 - CCIG

Rencontre avec  
Thierry Apothéloz, conseiller d'État

Insertion professionnelle : un objectif commun

La rencontre avec le conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale (DCS) portera sur la nouvelle Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pour tous ces événements

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](https://agenda.ccig.ch)



IMPRESSUM

CCIGinfo

Mensuel destiné aux Membres de la CCIG.  
Parution : 10 numéros par an,  
3800 exemplaires

Responsable d'édition : Elsa Floret

Coordination : Pierre Giamarchi

Rédaction :  
Mohamed Atiek, Simon Demaurex,  
Pierre Giamarchi, Matia Trosic

Insertions :  
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme : Fabrizio Rossi

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Contact : publications@ccig.ch

imprimé en suisse

ccig

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie  
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève  
Tél. + 41 (0)22 819 91 11  
[www.ccig.ch](https://www.ccig.ch)

EDITEUR

MIXTE  
Papier | Pour une gestion forestière responsable  
FSC® C154575

myclimate  
neutrale  
empreinte | myclimate.org

Inscrivez-vous !

Mercredi 4 décembre 2024  
de 17 h 30 à 21 h 30

Institut Florimont,  
av. du Petit-Lancy 37, Genève

22<sup>e</sup> Événement économique

Qualifications :  
Genève saura-t-elle relever les défis pour sa population ?

Organisation : CCIG



quartet

Le lieu de votre prochaine success story

- Ateliers artisanaux et industriels de 140 à 6'000 m<sup>2</sup>
- Campus mixte avec spacieuses cours arborées
- Hôtel, fitness, école et autres services
- Desserte logistique de plain-pied
- Monte-charges de 4T
- Situé dans le quartier des Charmilles
- Dès CHF 200.-/m<sup>2</sup>/an
- Disponibilité immédiate

[quartet.ch](https://quartet.ch)

Commercialisation par **spg partner sa**  
Anne-Pascale Marchand | 022 707 46 33 | [apm@spgpartner.ch](mailto:apm@spgpartner.ch)

